

# Projet et accompagnement éducatif en crèche

REFONDER LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

**Laurence RAMEAU**

**Fanny COVELLI**

**Claire TROCMEZ**

**DUNOD**

*Illustrations* : Clément Lardenois  
*Maquette de couverture* : Misteratomic  
*Maquette intérieure* : Jocelyne Massé  
*Composition* : Publilog

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2019  
11, rue Paul Bert, 92240 Malakoff

[www.dunod.com](http://www.dunod.com)

ISBN 978-2-10-080146-6

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*Un grand merci à Monsieur Fortuné, maire de Tingueux et à Monsieur Gibert, architecte de la nouvelle crèche de cette ville, qui nous ont tous deux écouté et fait confiance pour œuvrer ensemble à l'application concrète de ce nouveau projet éducatif.*



# SOMMAIRE

---

|  |     |
|--|-----|
| Introduction. Ce qui a changé dans les crèches   | 7   |
| Témoignage. Comment je suis passée de la crèche du xix <sup>e</sup> siècle à celle du xxi <sup>e</sup> siècle !<br><i>Claire TROCMEZ</i> | 15  |
| Chapitre 1. Le monde actuel de la « petite enfance » et de la crèche   | 49  |
| Chapitre 2. La crèche vue par ses professionnels<br><i>C'est quoi ton métier ?</i>   | 79  |
| Chapitre 3. Refonder les pratiques pédagogiques des crèches<br><i>Quelle pédagogie : ancienne ou nouvelle ?</i>                          | 165 |
| Conclusion. Aux architectes des crèches du xxi <sup>e</sup> siècle   | 229 |
| Table des matières   | 235 |



# INTRODUCTION

## Ce qui a changé dans les crèches

**A**UPARAVANT, lorsque nous rentrions dans une crèche, ce qui frappait, c'était l'absence des enfants. Nous pénétrions dans un monde feutré, fait de sas, de couloirs, de barrières et de portes. Le bureau de la directrice faisait office de vigie, incitant cette dernière à occuper un rôle de gardienne chargée de contrôler les entrées et les sorties. Une fois l'ensemble de ces seuils ou obstacles franchis, nous arrivions dans une salle où les enfants étaient regroupés, le plus souvent par tranche d'âges homogènes. Dans ces salles, l'espace dévolu aux changes était central, avec des tables de change intégrées, permettant de donner des soins à un enfant tout en continuant à surveiller ceux qui jouaient. Cette architecture était le reflet des missions considérées comme prioritaires dans les crèches, à savoir la *surveillance* (veiller à ce que chaque enfant soit en sécurité en permanence) et le *soin* (veiller à ce que chaque enfant reçoive rapidement les soins appropriés aux besoins primaires liés à son âge). Petit à petit, les crèches ont été construites avec des atriums de jeux plus visibles depuis les entrées. Les professionnels ont commencé à ouvrir les portes entre les groupes d'âges et à utiliser les couloirs de communication pour les jeux des enfants, sur des temps ponctuels et de plus en plus longs, pour finalement les laisser ouverts. Les priorités ont changé. Le jeu est devenu central, détrônant la surveillance et les soins. La crèche, qui reste pourtant un établissement de soins géré par le Code de la Santé Publique, a opéré une incroyable mutation ces dernières années. À tel point que l'on pourrait parler de révolution.

La notion d'éducation, apparue dans le décret réglementant les crèches en 2010, fait son chemin dans les pratiques comme dans les organisations spatiales. La crèche devient un lieu d'éducation bien plus

qu'un lieu de soins. Les parents ne s'y trompent pas lorsqu'ils souhaitent obtenir une place en crèche pour aider leur enfant à se socialiser, à apprendre. Ils savent que cet environnement est favorable à son développement. Il n'y a plus de doute à ce sujet.

Ce changement est également visible dans les appellations professionnelles. Le certificat d'aptitude professionnelle **Petite enfance** est devenu en 2019 certificat d'aptitude professionnelle d'**Accompagnant éducatif petite enfance**<sup>1</sup>. Le référentiel de ce « nouveau métier » prévoit trois activités communes aux différents contextes d'exercice professionnel de ce métier. Il place en première activité : « *Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages* », en second : « *Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne* » et en troisième : « *Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parent-professionnel* ». Ce diplôme permet d'exercer dans différents lieux d'accueil de jeunes enfants : à l'école maternelle, au domicile des parents, à son propre domicile, en maison d'assistants maternels, en établissement d'accueil du jeune enfant ou dans d'autres lieux d'accueil collectif de mineurs. Pour ce qui concerne la crèche (EAJE), le diplôme prévoit une activité supplémentaire : la « *participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique* ».

Le nom de la spécialité attaché au certificat, la place première laissée à l'accompagnement pédagogique et la spécificité ajoutée pour la crèche, appuyant la participation au projet, notamment pédagogique, de ce métier sont symptomatiques de la révolution en passe de faire glisser les missions des crèches de plus sécuritaires et sanitaires à plus sociales et éducatives.

Pourtant, ce n'est pas aussi clair sur le terrain. Les métiers de puéricultrices, d'infirmiers, d'auxiliaires de puériculture, voire de psychomotriciens, qui sont tous des métiers du soin, de la santé, dans toutes ses dimensions, y compris la prévention, restent prépondérants hiérarchiquement et souvent numériquement dans les crèches. Les métiers d'éducateurs de jeunes enfants et ceux d'accompagnants éducatifs

*notre*

1. Arrêté du 22 février 2017 portant création de la spécialité « Accompagnant éducatif petite enfance » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance. Signé en 2017, la première promotion est diplômée en 2019.

petite enfance prennent de plus en plus d'ampleur, sans toutefois parvenir à s'imposer réellement.

Le problème ne réside pas dans une opposition frontale entre le champ sanitaire et celui de l'éducation. Point de guerre de territoires professionnels comme cela a pu exister à la fin du xx<sup>e</sup> siècle pour l'ouverture des directions de crèches aux éducateurs de jeunes enfants. Non, le problème est aujourd'hui ailleurs. Il repose sur les représentations profondes des professionnels au sujet de leurs rôles et de leurs pratiques, en lien avec les connaissances actuelles sur le développement de l'enfant et ses apprentissages. Si la (nouvelle) mission des professionnels est cette participation à l'éducation des enfants, il convient de mettre en place un véritable projet pédagogique permettant aux enfants d'apprendre dans les conditions signifiées par les dix principes de la charte nationale issue du cadre national d'accueil du jeune enfant. Or cela change véritablement l'ensemble des métiers des crèches, puisque les professionnels doivent (enfin) se questionner sur les valeurs, les objectifs et les pratiques pédagogiques. Ceci est à faire non pas à un niveau individuel, mais de façon plus globale, c'est-à-dire pour l'ensemble de l'équipe, voire parfois de plusieurs équipes, lorsque les gestionnaires souhaitent plus d'uniformisation dans les organisations pédagogiques.

Parfois, les professionnels n'ont pas complètement conscience des modifications profondes qui s'opèrent depuis ces dernières années dans leurs missions et souvent, c'est à l'occasion de changement de pratiques, de mise en place de pédagogies spécifiques, comme celle de l'itinérance Ludique, qu'ils perçoivent ce changement. Ainsi cette professionnelle qui, lors d'une réunion d'accompagnement pédagogique, déclare : « je ne reconnais plus mon métier ! ». Effectivement il a changé ! De nombreux signes l'attestent.

Lorsque les équipes s'engagent sur une pédagogie en phase avec les « lois naturelles<sup>2</sup> » du développement des jeunes enfants, les professionnels sont moins dans l'action et plus dans l'observation. Cela les engage vers une réflexion sur la préparation et l'aménagement des espaces, sur l'organisation rendant possible les jeux et les activités quotidiennes en ayant pour objectif de permettre aux enfants d'apprendre de nombreuses choses.

Par exemple, l'important n'est pas de faire manger le petit Maxime, mais d'organiser les meilleures conditions pour le déroulement de son repas, en tenant compte de son développement, de ses apprentissages et de son bien-être. De ce fait, mangera-t-il dans les bras ou installé dans une chaise haute ? Peut-il s'asseoir seul à la table en ayant les pieds bien posés au sol ? Sait-il se laver les mains au gant ou au lavabo et enfiler son bavoir ? Est-il en capacité d'aller se servir au self ? Veut-il manger tout de suite ou plus tard ? S'installe-t-il à côté de Luc ou de Léa ? Et nous n'avons pas abordé ici la question des mains dans la purée, du maniement de la cuillère, de la sortie de table, du débarbouillage, etc.

L'organisation doit permettre des possibles concernant non seulement le repas d'un enfant mais aussi l'ensemble de ce qu'il peut vivre à la crèche en tenant compte à la fois de lui et de ses choix au moment T. Cela demande bien plus d'observation, de réflexion, d'essais, de coordination d'équipe et de connaissance sur les enfants que dans une organisation qui ne s'appuierait que sur l'aspect fonctionnel du déroulement de la journée et sur le seul principe de la réponse aux besoins des enfants.

*note*

2. Céline Alvarez, *Les lois naturelles de l'enfant*, Les Arènes, 2016.



Pour certains professionnels, cette façon de travailler est difficile. On constate que certaines situations ou personnalités font également obstacle à ces changements professionnels. C'est le cas des professionnels qui sortent de formation par exemple. Parfois ils ont été de très bons élèves et ont été valorisés par leurs formateurs. Mais ils ont été formés sur des pratiques anciennes ou dépassées, dans des crèches dites « classiques » fonctionnant avec une organisation très traditionnelle : séparation en groupe d'âges homogènes et chacun chez soi pour l'ensemble de la journée, avec un déroulement en groupe alternant jeux libres et activités dirigées. Alors lorsqu'il s'agit de travailler autrement, ils sont perdus et se sentent dévalorisés. Il leur faut un peu de temps pour accepter de mettre de côté, voire d'oublier ce qu'ils viennent juste d'apprendre, sans se sentir floués, se « dé-formater » en quelque sorte et se « reformater » sur de nouveaux principes.

Cela peut aussi concerner des professionnels qui, au contraire, travaillent depuis longtemps dans une crèche au fonctionnement ancien. Ils ont pris des habitudes, ils sont à l'aise, ils sont même parfois un peu

les « maîtres » dans leur petit domaine et dirigent les nouveaux professionnels ou ceux qui ont moins de personnalité. De ce fait, perdre du pouvoir en remettant en question des pratiques bien établies, même si personne ne sait plus pourquoi les choses sont faites ainsi, les déstabilise. On rencontre aussi des professionnels qui sont heurtés par le fait que les enfants leur « échappent ». Ils ne se sécurisent eux-mêmes que lorsqu'ils ont « leurs » enfants sous les yeux, lorsqu'ils peuvent contrôler leurs faits et gestes et se sentir indispensables. Ils ont du mal à faire confiance à leurs collègues et aux enfants. La liberté donnée aux enfants est aussi une liberté affective que certains professionnels ne peuvent offrir ou supporter. Ils s'écroulent alors ou se désintéressent des enfants.

Enfin il y a ceux qui rayonnent par leur activisme. Ce sont les animateurs, ceux qui bougent sans cesse, aiment faire le show et qui attirent les enfants vers eux. Ils sont un brin comédiens et connaissent plein de chansons, d'histoires ou de jeux. Les collègues moins disposés les envient et les parents les apprécient car leurs enfants les adorent. Mais finalement lorsqu'on les regarde, on s'aperçoit que les enfants, fascinés, n'agissent plus vraiment ou ne font que réagir à la stimulation, tels des pantins consentants... Avec une pédagogie qui privilégie l'action des enfants et le soutien de l'adulte, ils doivent inverser leurs priorités. Certains y arrivent, d'autres fuient. Et enfin, des professionnels pleins de bonne volonté reconnaissent s'ennuyer lorsqu'ils n'ont pas de gestes techniques à effectuer.

Dans ce milieu, la formation aux soins a orienté l'ensemble des pratiques, y compris celles liées aux jeux des enfants. De ce fait, le jeu est envisagé comme un soin parmi d'autres. L'adulte prépare son matériel dans les conditions d'hygiène requises, installe les enfants, montre, guide, dirige, attend des résultats, termine, nettoie et range, sans oublier de rendre compte par écrit. Il passe ensuite à un autre soin.

Un changement pédagogique complet qui pose un cadre dans lequel chaque enfant mène ses expériences librement, c'est-à-dire joue sans

être dépendant de l'adulte, déstabilise des professionnels qui se sentent alors inutiles. Comment se comporter, que faire, comment apprendre des enfants alors qu'on a eu l'habitude d'agir et que l'on a reçu une formation basée sur l'idée de devoir combler et apporter aux enfants ce qu'il leur manque, ce qu'ils ne savent pas faire ? Faute d'un nouveau modèle de comportements professionnels, les journées peuvent paraître bien longues car les adultes ont le sentiment de ne rien faire.

Changer de paradigmes, changer de pédagogie, changer d'organisation, changer de pratiques remue bien plus que ce qu'on croit et nécessite de prendre son temps pour bien comprendre d'où on part et quel chemin on souhaite prendre. La révolution n'est pas achevée. Beaucoup de chemin reste à faire pour créer de véritables pédagogies de la petite enfance, avec des pratiques éducatives adaptées, bienveillantes, non seulement respectueuses du développement de l'enfant mais aussi de ses choix et de ses possibilités exploratoires et expérimentales. Il reste à s'imprégner de pratiques, non plus orientées sur le fonctionnement des adultes et des institutions, des réglementations et des dogmes, mais sur ce que nous montrent les enfants. Si ces derniers stagnent derrière des portes, regardant à travers les hublots, c'est bien qu'ils sont curieux de découvrir ce qui se trouve au-delà et qu'ils ne peuvent ni comprendre, ni se contenter, ni accepter de rester là sous prétexte de faire partie d'un groupe, rendant plus aisé le travail de surveillance des adultes et de demeurer sous leur volonté. La porte s'ouvrira quand l'adulte l'aura décidé ! Mais croire qu'ouvrir la porte est suffisant est une erreur...



# TÉMOIGNAGE

## **Comment je suis passée de la crèche du XIX<sup>e</sup> siècle à celle du XXI<sup>e</sup> siècle !**

CLAIRE TROCMEZ

### **● Découverte du monde des structures d'accueil du jeune enfant**

Le 1<sup>er</sup> février 2013, après sept ans de service hospitalier en réanimation néonatale, je prenais mes fonctions de directrice à la Maison de la Petite Enfance de Tinquieux. Directrice de crèche... Ce poste tant convoité lorsque l'on veut sortir du milieu hospitalier et que l'on est puéricultrice ! Quand j'y repense, beaucoup d'élèves de l'école, d'où je sortais à peine, avaient cet objectif en tête. Pourtant, l'image que je me faisais de certains aspects de ce poste correspondait assez peu à ma personnalité et m'effrayait. Pour moi, les directrices se devaient d'être de véritables gestionnaires et avoir le contrôle sur tout ce qui se passait dans la crèche. Relativement craintes du personnel, elles possédaient LE savoir en matière de petite enfance, de management et de gestion administrative. La directrice que j'ai rencontrée en stage incarnait ces aspects. Réputée dans le milieu de la petite enfance rémois, elle était impressionnante de par son savoir et sa maîtrise de la psychologie de l'enfant. Elle travaillait dans cette crèche depuis sa création, soit depuis 38 ans. Il se trouve que ce stage se situait là où, sans le savoir à l'époque, j'allais me retrouver moi-même directrice, l'année suivante.

Lors de ce passage à la crèche, j'ai été amenée à m'occuper d'un groupe d'enfants. Il s'agissait d'un groupe de « moyens » dont la référente était absente. La salle de ce groupe se situait juste devant le bureau de la directrice. J'étais ravie d'avoir l'opportunité de cette expérience. Sur le terrain, ce ne fut pas si simple. Certains enfants furent déstabilisés par l'absence de leur référente. Ce qui se traduisait par des pleurs excessifs. Lorsqu'un enfant s'exprimait plus fort que d'habitude, la directrice intervenait pour lui parler, le rassurer, lui expliquer que sa référente était absente et qu'il était triste, ce qu'elle comprenait. Raconté comme ça, c'était une intervention logique. En réalité, je me sentais très mal à l'aise, nulle, incapable de gérer des enfants, stressée par l'intervention de la directrice. J'avais presque envie de dire aux enfants : « s'il te plaît ne pleure pas, si tu veux, balance ta purée par terre, mais surtout ne pleure pas ! ».

En prenant ce poste de directrice, je ne me sentais pas les épaules pour assurer une telle fonction. Quelqu'un de mon entourage m'a dit « tu ne tiendras pas 18 mois ». Peut-être que cette image de la directrice très directive en était la cause. Je pense que l'on me considérait « trop gentille » et que j'allais certainement « me faire bouffer ». Mais en même temps, quelle fierté d'avoir obtenu ce poste !

J'aimais les défis, et la perspective de découvrir ce milieu, de travailler avec cette équipe et de tous les projets que j'allais pouvoir mettre en place me motivait et me passionnait. C'était un véritable saut dans l'inconnu, la découverte d'un nouveau travail.

Bonjour les enfants, je suis nouvelle et je vais m'occuper de vous !

...

